

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 5 MAI 2023

*Annule et remplace DP N°2023-110 du 27 mars 2023*

**N° 2023-195 CENTRE AQUATIQUE – FOURNITURE ET POSE DE PLAYERS HD POUR  
ECRANS DYNAMIQUES**

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre des travaux de construction du centre aquatique, des écrans dynamiques ont été prévu dans le hall.

Toutefois, une installation informatique permettant de diffuser du contenu sur ces écrans est nécessaire. Cependant la gamme de players initialement chiffrés ne se fabrique plus en cause l'arrêt de fabrication de certains composants électroniques les constituant. La plus-value porte sur ces nouveaux composants, soit une augmentation de 280,00 € HT.

La Présidente décide de signer le nouveau devis de l'entreprise DL SYSTEM pour un montant de 2 400, 00€ HT.

À CHANTONNAY, le 5 mai 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET



Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 09/05/2023.